

Edito

La fin du mois de juin est toujours très attendue, car elle est annonciatrice des vacances scolaires et des vacances d'été !

Mais elle est aussi, dans ces prochaines semaines, une offre aux nombreux divertissements proposés par les associations et les commissions concernées de la commune. Comme à l'accoutumée, les rappels et les informations détaillées dévoilant le programme de chaque manifestation seront communiqués par l'application « PanneauPocket » de la commune que vous connaissez bien.

Pour les rares habitants qui ne l'auraient pas encore installée sur leur smartphone, je les invite à le faire sans délai ! PanneauPocket est une application entièrement gratuite et anonyme pour les habitants avec une notification envoyée instantanément sur l'écran du téléphone. C'est l'information la plus rapide qui va vers les habitants !



Les mois de juillet et août correspondent surtout à la période des congés d'été...

Pour ceux qui vont s'engager vers des destinations lointaines ensoleillées, et pour ceux qui resteront en villégiature dans notre beau village d'Arleux en Gohelle, je vous souhaite d'excellentes vacances.

Norbert Grobelny

Bonnes Vacances !

Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

Accueil de la mairie durant les vacances d'été



Pendant les congés de cet été, l'accueil de la mairie restera ouvert.

La fermeture est prévue du :

Lundi 18 septembre au vendredi 29 septembre 2023 inclus.

RAPPEL : Concours photos sur le thème : « Le travail de la terre »



La commune d'Arleux en Gohelle propose son quatrième concours photos sur le thème « **Le travail de la terre** » avec pour objectif : valoriser le travail de la terre, manuel ou mécanique auprès du grand public, mettre en avant le monde agricole et celui du potager par la prise en compte de la météo, de l'environnement et du rapport à la terre. Ce concours est gratuit, réservé aux photographes amateurs et ouvert à tous. 2 catégories sont prévues : Jeunesse, de 8 à 15 ans et Ados/Adultes, à partir de 16 ans. Chaque participant devra faire parvenir 3 photographies au maximum, en couleur et/ou en noir et blanc. Ces photos devront être prises pendant la période du concours, soit du **1er mai au 1er septembre 2023**.

Elles seront à envoyer de préférence par mail à l'adresse : mairie@arleuxengohelle.fr. En cas de difficultés, les photos pourront être déposées en mairie sur une clé USB. Les 20 meilleurs clichés seront exposés lors d'un événement de la commune. 3 prix par catégorie, soit 6 récompenses seront remises lors de la cérémonie des voeux en janvier 2024. Le règlement complet du concours ainsi que le bulletin de participation sont disponibles sur le site internet de la mairie www.arleuxengohelle.fr ou en mairie aux heures d'ouverture

Opération tranquillité vacances 2023

Les consignes simples de sécurité...

Les départs pour les séjours de vacances loin de la commune sont déjà en partie engagés ! Il est important de rappeler les quelques règles simples de sécurité recommandées par les services de la gendarmerie de Vimy, ainsi que les dispositions particulières à prendre auprès de ces services avant toute absence prolongée, notamment durant cette période d'été. Ces consignes simples vous aideront à partir en toute sérénité ! Avant de partir en vacances, redoublez de vigilance !

- Ne dites jamais dans un lieu public que vous allez vous absenter de votre domicile.
- Précisez à vos voisins que vous ne déménagez pas pendant vos congés !
- Votre habitation doit paraître habitée : demandez que l'on ouvre régulièrement vos volets, ou branchez une lampe visible de l'extérieur qui s'allumera quotidiennement à heure programmée.
- Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie, une tournée de surveillance pourra alors être mise en place.
- Faites suivre ou relever votre courrier : une boîte aux lettres débordante signale votre absence.
- Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique indiquant la durée de votre absence, ou bien transférez vos appels si vous le pouvez.
- Évitez de ranger vos bijoux dans les chambres, qui sont généralement visitées en premier. Mettez-les au coffre avec les autres objets de valeur, l'argent liquide, les papiers importants...,
- Ne mettez pas votre clef sous le paillasson, premier endroit où cherchera le voleur.



En cas de doute sur un véhicule ou un individu, n'hésitez surtout pas à aviser d'urgence la gendarmerie de Vimy par le 17 (anonymat garanti) et dans la mesure du possible, notez les immatriculations des véhicules suspects.

Et si malheureusement vous êtes victime d'un cambriolage... Les choses que vous devez faire :

- **Appelez la police :**

Afin d'obtenir l'information requise pour monter et compléter un dossier d'indemnisation auprès de votre compagnie d'assurance, vous devez tout d'abord signaler l'incident à la police.

- **Prenez des photos :**

Les photos vous aideront à montrer l'état de votre maison après le cambriolage.

- **Ne touchez à rien :**

Vous pourriez détruire des preuves dans votre maison avant que la police arrive.

- **Appelez votre compagnie d'assurance et votre banque :**

Communiquez rapidement avec votre compagnie d'assurance pour qu'elle puisse vous aider à évaluer les dommages ; dresser une liste des articles manquant ; faire une réclamation.

- **Notez tout ce qui a disparu :**

Conservez une liste complète de ce qui a été pris et de la valeur approximative.

- **Ne jetez pas ce qui a été cassé :**

Résistez à la tentation de jeter les biens endommagés par frustration. Tous ces articles doivent être conservés pour une éventuelle réclamation.

- **Gardez une preuve de vos achats importants :**

C'est une bonne idée de conserver les factures de vos gros achats, car ils peuvent constituer une preuve de propriété auprès des compagnies d'assurance.

- **Sécurisez votre maison :**

Cela pourrait passer par la pose de caméras de sécurité, d'éclairage supplémentaire ou de serrures plus résistantes.

- **Parlez-en à quelqu'un :**

Un cambriolage provoquera un sentiment d'insécurité qui peut avoir un effet durable. Si le vol continue de vous hanter, n'hésitez pas à parler à un professionnel qui vous aidera à surmonter votre anxiété.

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

2023
2024

MUSIQUE + THÉÂTRE

INSCRIPTIONS AUX ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Ateliers Théâtre

École Rurale
Intercommunale
de Musique

Renseignements :
Musique : 03 21 735 736

Théâtre : 06 01 81 46 24

www.cc-osartis.com | [@Osartis](https://twitter.com/Osartis) |

ÉCOLE RURALE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

L'École Rurale Intercommunale de Musique (ÉRIM) a pour vocation de permettre aux enfants de toute condition sociale et surtout en milieu rural, d'accéder à l'étude et à la pratique des instruments de musique sur un premier et second cycle.

Elle encourage à participer aux activités de l'école (auditions, concerts,...) et à celles des autres sociétés musicales locales. Elle éveille les plus jeunes enfants aux plaisirs de la musique de qualité et éventuellement, de préparer ceux qui ont les capacités et le désir à rejoindre un Conservatoire à Rayonnement Départemental pour poursuivre un troisième cycle.

L'enseignement de la musique comprend des cours de formation musicale :

jardin musical à partir de 5 ans (grande section), éveil musical à partir de 6 ans (enfants scolarisés en CP), formation musicale pour les plus grands (enfants scolarisés en CE1) et adultes, et des cours individuels instrumentaux ainsi que de la pratique d'ensemble.

Les instruments de musique : cor, accordéon, guitare, percussions, violon, trompette, saxophone, piano, clarinette, trombone, harpe, flûte traversière.

Les classes de musique d'ensemble permettent aussi de réunir les jeunes musiciens qui désirent partager les joies de faire de la musique avec les autres : orchestre junior, ensembles de : guitares, flûtes traversières, violons et trombones et 2 chorales (enfants et adolescents).

Lieux des cours : Bellonne, Brebières, Dury, Éterpigny, Hamblain-les-Près, Quiéry-la-Motte, Sailly-en-Ostrevent et Saudemont.

ATELIERS THÉÂTRE

Les Ateliers Théâtre ont pour objectif d'apprendre les bases de jeu du comédien.

Cet enseignement dynamique vous offrira une approche théâtrale en travaillant l'expression corporelle, la mémorisation, la voix, la respiration, la concentration, la construction d'un personnage... tout en favorisant l'esprit de cohésion d'une troupe.

Le jeu est proposé avec beaucoup de dynamisme et d'énergie.

Dans les Ateliers, les élèves apprennent aussi à devenir spectateur et à tenir un discours critique.

Des sorties au théâtre sont organisées tout au long de l'année en partenariat avec le Tandem, Scène Nationale mais aussi avec le service culture de la Communauté de Communes Osartis-Marquion sur la saison culturelle. Les projets travaillés par les élèves sont présentés dans les mêmes conditions techniques professionnelles qu'au Théâtre.

« Le théâtre implique une forte dynamique de groupe où chacun fait l'expérience de la solidarité, de l'interdépendance, du plaisir de construire ensemble ; s'exprimer c'est dépasser sa peur du jugement de l'autre tout en le respectant.

S'amuser et amuser les autres ! »

Lieux des cours :

Izel-les-Equerchin et Rumaucourt.

L'été s'installe à Aquatis

Venez vous rafraîchir du 3 juillet au 3 septembre à l'espace aqualudique communautaire Aquatis, profitez de la structure gonflable et des nouveaux horaires pour l'occasion.

Pour cette période estivale, les horaires sont étendus. Profitez également de la structure gonflable et des stages de natation pour enfants du **17 juillet au 1er septembre**.



DU 3 JUILLET AU 3 SEPTEMBRE 2023

HELLO Summer

Espace aqualudique AQUATIS

LES HORAIRES

Lundi : de 9h à 18h30
Mardi : de 9h à 20h30
Mercredi : de 9h à 18h30
Jeudi : de 9h à 18h30
Vendredi : de 9h à 20h30
Samedi : de 14h à 17h30
Dimanche : de 8h30 à 12h30
(de 9h30 à 12h30 pour le petit bassin)

STRUCTURE GONFLABLE

Du Lundi au Vendredi de 14h à 16h30

STAGE DE NATATION ENFANTS NATATION

DU 17/07 AU 01/09

La semaine à partir de **40€ ***

Stage d'une semaine du Lundi au Vendredi à partir de 6 ans

NIVEAU INITIATION 1^{er} & 2nd & PERFECTIONNEMENT***
de 17h30 à 18h30 & de 18h30 à 19h30

Un test devra être effectué pour l'inscription, afin de définir le niveau de l'enfant.
(Durant les horaires d'ouverture du grand bassin, sauf le Mercredi)

O'artis Communauté de Communes Osartis-Marquion

Aquatis Espace aqualudique

Credit: www.cana.com

L'équipe de l'espace aqualudique est à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire

Route départementale RD950 62490 Vitry-en-Artois 03.21.160.560 www.espace-aquatis.com

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE!

Après la fête des écoles, bientôt les grandes vacances scolaires !

C'est le **vendredi 23 juin** dernier que la fête des écoles du RPI, s'est déroulée à Willerval. Chants et danses se sont succédés toute la soirée, avec un répertoire varié. Le beau temps et la fraîcheur trouvés en cette fin de journée a permis à tous de passer un agréable moment avec une petite restauration "maison".



Un grand et beau tournoi de football

L'association de football du village « **U.S Arleux** » a organisé **le samedi 3 juin**, un tournoi pour la catégorie U10, U11 qui a rassemblé de nombreuses équipes de la région.

Sous un soleil radieux, les rencontres, bien que très disputées, se sont déroulées dans une ambiance conviviale. Le public qui était venu en nombre voir les enfants jouer, a pu également accéder au barbecue et à la petite buvette bien appréciés durant cette chaude journée !

Cela faisait quelques années qu'un tournoi de football n'avait pas été organisé à Arleux-en-Gohelle, l'événement a été rendu possible grâce au travail des bénévoles. Un bel engagement et une belle réussite à souligner !



Un spectacle de danse réussi



Le samedi 17 juin, les danseurs de l'association « **Les fresnétiques 2.0** » de Fresnoy en Gohelle, en partenariat avec la commune, ont réalisé un véritable show dans la salle des fêtes.

Salle comble avec plus de 200 personnes qui s'étaient préalablement inscrites pour profiter de ce moment en famille, entre amis ou simplement passer une bonne soirée devant un beau spectacle.

Sur scène, les danseuses et danseurs, enfants, adolescents et adultes, n'ont pas quitté un rythme endiablé devant leur public qui a répondu avec enthousiasme par des applaudissements bien mérités.



La marche, toujours le meilleur remède...

La marche à pied est un sport qui n'offre que des bienfaits. Cette activité physique rend de bonne humeur, vide la tête et nourrit l'esprit en plus de maintenir la santé en équilibre. Depuis longtemps l'association « **ASDL Gymnastique et marche** » a bien compris ces bénéfices favorisés également par de belles balades dans notre territoire. Le **mardi 30 mai**, une randonnée était au programme avec un circuit de 13 km réalisé sur la matinée sur la commune d'Ecourt Saint Quentin dans les bois, le long du canal et sous un soleil radieux.

Pause le midi avec petit apéritif et pique nique à l'auberge rouge. Reprise de la marche l'après-midi pour finir la journée.



Le club « Amitié-Détente » prend des vacances !



Les membres du club « Amitié-Détente » de la commune sont partis en **séjour sur l'île de Ténérife**. Ils ont pu ainsi profiter des paysages naturels les plus spectaculaires de Ténérife, apprécier la douce chaleur du soleil, réaliser des nombreuses activités proposées par l'hôtel ainsi que de belles visites : jardin botanique de Puerto de la Cruz, volcan du Tiede, petit village de La Oratava,...

Les nombreux séniors du club ont confirmé que les voyages forment la jeunesse !



La fête des voisins

C'est le **vendredi 26 mai** que les habitants du clos du champ fleuri, sous l'impulsion de Peggy et de Julie, ont renoué avec **la traditionnelle fête des voisins**.

C'est une trentaine de personnes (voisins) qui, par habitude ou parce qu'ils sont nouveaux arrivés dans le village, se sont rencontrées à l'occasion de cette fête, heureuses de se découvrir ou de se retrouver autour des tables de fortune dressées pour l'occasion.



Les rendez-vous de l'été



Le samedi 8 juillet : Concours de pétanque

L'association de football, **U.S Arleux**, organise le traditionnel concours de pétanque au City-Stade. Le concours en doublette est ouvert à tous les amateurs jeunes et moins jeunes !

Participation : 5 € par joueur. Les mises sont redistribuées !

Inscriptions à partir de 13h00, le concours démarre à 14h00.

Buvette et petite restauration sur place.



Le mardi 15 août : Procession à la Chapelle « Notre dame de Tongre ».

Rendez-vous à 10h00 à la chapelle.



Les rendez-vous de l'été



Le Maire, le Conseil Municipal, le Conseil Municipal des Jeunes, les Associations du village sont heureux de vous inviter aux nombreuses manifestations du **14 juillet**.

Le jeudi 13 juillet : Marché nocturne, buvette et petite restauration, retraite aux flambeaux et grand feu d'artifice !

De 18h à 23h : marché nocturne avec une vingtaine d'artisans, organisé par l'association « les Artisans et Créateurs de la Gohelle ».

19h : buvette et petite restauration sous chapiteau couvert

21h : retraite aux flambeaux, le char démarre de la résidence « Le clos du champ fleuri »

22h45 : grand feu d'artifice

Fin des manifestations à **0h30**.



Le vendredi 14 juillet : jeux traditionnels, structures gonflables, tir à la carabine, distribution gratuite de « pop-corn » et de « barbe à papa », et d'autres surprises... **à partir de 15h30**



Saloon Cactus !

Parcours île tropicale !



Ventre glisse palmier 12 mètres !

Baby-foot humain !

Les rendez-vous de l'été

Les 26 et 27 août : Un week-end de ducasse avec toutes ses manifestations pour les grands et les petits !



Le samedi 26 août de 13h00 à 20h00 :

Vide grenier, rue d'Oppy et rue Pétré

Organisé par l'association des fêtes, l'emplacement est gratuit !
Réservé au particuliers, la restauration ambulante est interdite.

Inscriptions : **Philippe TRANCHANT : 06 70 77 32 69**

Buvette et petite restauration pour le midi.



Samedi 26 août de 19h00 à 21h30 :

Moules-Frites dans la salle des fêtes

Soirée organisé par l'association des fêtes
Sur réservation avant le 20 août auprès de
Philippe TRANCHANT : 06 70 77 32 69

Le dimanche 27 août :

Manèges rue d'Oppy pour les grands et les petits

Autos tamponneuses, manèges pour les enfants, tir à la carabine.

Lundi 28 août de 16h30 à 17h :

Distribution aux enfants du village de jetons, tickets de manèges, de tir à la carabine offerts par l'association des fêtes et la commune.

